

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
28 MAI 2019
19H
ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER BAKER-BROOK

Présents-e : Jean-Pierre Ouellet Maire
 Pierre Milliard Directeur Général
 Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière

Conseillers-ères présents-es :

Quartier Saint-François :	Pierrette Bouchard	Rino Levasseur
Quartier Clair:	Carl Sawyer	Steve Cyr
Quartier Baker-Brook:	Georges Michaud	
Quartier Saint-Hilaire :	Nathalie Toussaint	Michel J. Morin

Conseillère absente : Francine Caron

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 2019-05-28(1) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. RÉOLUTIONS

a) Payer la facture de la Firme Aquifer pour réaliser l'inspection des puits – Quartier Saint-Hilaire

Résolution no. 2019-05-28(2) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte de payer la facture de la Firme Aquifer, Génie-conseil, pour réaliser la réhabilitation des puits P-1 et P-2 du quartier Saint-Hilaire, au montant de 56 624,39\$, taxe incluse. Ce projet fait partie du Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative FTE (Fonds de la taxe sur l'Essence) 2018-2020 de Haut-Madawaska, anciens Villages de Saint-Hilaire, Baker-Brook, Clair et Saint-François.

Motion adoptée.

b) Ajouter Monsieur Pierre Milliard, Directeur général, à titre de signataire pour tous les comptes bancaires et tous les documents qui sont reliés à la Communauté de Haut-Madawaska chez Uni Coopération Financière

Résolution no. 2019-05-28(3) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska ajoute Monsieur Pierre Milliard, Directeur général, à titre de signataire pour tous les comptes bancaires et tous les documents qui sont reliés à la Communauté de Haut-Madawaska chez Uni Coopération et que deux (2) signatures sont exigées en tout temps.

Motion adoptée.

c) Nommer Monsieur Raymond Sirois du quartier Saint-Hilaire comme représentant au sein de la Commission de la Bibliothèque publique Mgr-Plourde du quartier Saint-François

Résolution no. 2019-05-28(4) Il est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme Monsieur Raymond Sirois du quartier Saint-Hilaire comme représentant au sein de la

Commission de la Bibliothèque publique Mgr-Plourde du quartier Saint-François pour une durée de trois (3) ans effectif immédiatement.

Motion adoptée.

d) Demande de modifier le plan rural #37 dans le quartier Clair

Résolution no. 2019-05-28(5) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant le plan rural #37 de façon à modifier la classification du lot, portant le numéro d'identification 35235357, situé au 523, rue Principale de Clair, appartenant à Sunnymel GP inc. de « Ri-Résidentiel isolé » et à « Ac-Artère commerciale »;

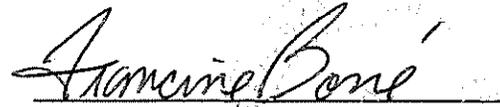
Qu'il est résolu que le Conseil municipal convoque une réunion extraordinaire publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 9 juillet 2019, à 19h, à l'édifice municipal – Quartier Baker-Brook et que la greffière, au nom du Conseil, se charge de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* dans le journal Info Weekend indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion extraordinaire publique.

Motion adoptée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Pierrette Bouchard à 19h08.


Jean-Pierre Ouellet
Maire


Francine Bossé
Greffière

